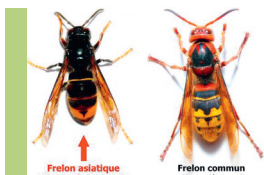


Le Frelon Asiatique



Depuis plusieurs années, le frelon asiatique (malheureusement introduit dans notre pays) se multiplie de façon inquiétante et envahissante. Il n'est pas encore classé nuisible mais ce prédateur peut devenir une menace auprès de personnes sensibles. Il peut s'attaquer également à d'autres insectes et éradiquer une ruche en tuant les abeilles chargées de pollen, ce qui nuit par conséquent à la pollinisation des espèces végétales, florales et à la biodiversité.

⇒ Ce qu'il faut savoir

À la sortie de l'hiver, les femelles fondatrices des frelons asiatiques vont sortir de leur période d'hibernation. Dès lors, une sélection naturelle s'opère entre elles, les femelles dominantes vont tuer les plus faibles.

Après cette sélection, les fondatrices restantes vont construire un premier nid (de la grosseur d'un œuf ou d'un pamplemousse) très souvent dans un bâtiment ouvert, sous une charpente ou un porche.

Surveillez bien à cette saison et prévenez le FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) ou la mairie si vous découvrez un nid. L'expertise et la destruction de ce premier nid restent à la charge du FDGDON.

En début d'été, les nombreux frelons dites "ouvrières" vont abandonner ce premier nid pour en construire un plus important (de la grosseur d'un ballon de rugby) très souvent à la tête d'un arbre.

Jusqu'à la mi-novembre soyez attentifs au mouvement des frelons asiatiques, lesquels peuvent nous amener vers un nid. De nouveau, vous préviendrez le FDGDON ou la mairie qui vous indiqueront la démarche à suivre pour détruire ce dernier. À la fin de l'automne, tout nid non détruit sera abandonné par les frelons.

⇒ Recommandations

- **Piégeage uniquement au niveau des ruches de fin juillet à mi-novembre :** le frelon asiatique est une menace pour les abeilles et l'apiculture, il est donc conseillé d'installer un piège devant la ruche pour capturer un maximum de frelons et diminuer la pression de prédation.
- **Pas de piégeage préventif et printanier :** la capture d'un grand nombre d'insectes non ciblés pourrait perturber l'équilibre environnemental et peu d'impact en été.

⇒ Matériels et méthodes

Appât cirier conseillé

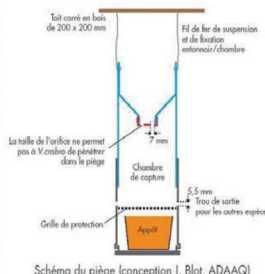
- liquide obtenu lors de la fusion d'un cadre de corps de ruche dans 1,5 L d'eau
- 20 g de miel
- Fermentation d'au moins 3 jours

Appât bière (moins sélectif)

- 20 cl de bière brune
- 2,5 cl de sirop de fraise



Piège sélectif



N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 10 jours et de comptabiliser les insectes piégés.